



Bambecque en campagne



« Liberté, Égalité, Fraternité »

15 novembre 2008

Des hommes se sont battus pour faire appliquer ces valeurs à notre République. Au sujet de la liberté, certains disent également que l'homme qui réclame la liberté, c'est au bonheur qu'il pense. A ce jour, c'est la liberté d'expression que je recherche.

En effet, mon engagement en faveur de la commune et des bambecquois reste intact depuis que j'ai pris mes fonctions de conseiller municipal. Le souhait d'être à l'écoute de chacun et de faire en sorte que chaque bambecquois vive bien sur le village reste une de mes priorités.

De plus, j'ai fait en sorte de rendre effectif mon dynamisme et ma motivation auprès de l'équipe municipale. Ainsi, mon travail m'a mené à faire un

certain nombre de propositions (ping-pong, basket,...) qui malheureusement n'ont reçu ni accord favorable ni soutien.

Aujourd'hui c'est de la possibilité de m'exprimer dont il s'agit. Respectant scrupuleusement les règles mises en place par Mr le maire en terme d'expression, ma parole n'est plus respectée, elle est parfois censurée et les questions que je pose ne sont pas abordées. Ce contexte m'amène bien évidemment à me questionner sur ma représentation au sein du conseil municipal. M'exprimer dans cette gazette reste la continuité de mon engagement et renforce l'idée de ma liberté d'expression.

Ainsi, oter mon droit à la parole, refuser

toutes les propositions que j'apporte et me pousser à faire des choix contre nature ne pourront m'enlever ma liberté de penser. Pouvoir m'exprimer c'est être libre, libre d'apporter le bien-être que chacun mérite.

Vous m'avez donné vos voix, je respecterai votre choix et continuerai à être le garant de votre parole. Certes, après lecture de ce texte, on me qualifiera peut être encore de "jeune loup", mais par mes dires et mes actions je ferai encore preuve de mon dévouement pour la commune.

Frédéric Wojtkowiak

Année 1, N° 6

Sommaire :

- ✓ Liberté, Égalité, Fraternité
- ✓ C'est l'automne
- ✓ Quelques brèves
- ✓ Conseil municipal du 30 juillet
- ✓ La Culture à 2 pas
- ✓ Conseil municipal du 23 octobre
- ✓ Oui, nous pouvons !
- ✓ Les déchets le long de nos chemins
- ✓ Sur le Blog !
- ✓ Communes recherchent médecins
- ✓ Vos rendez-vous !
- ✓ Prochain numéro

C'est l'automne !

Les feuilles tombent y compris la gazette dans votre boîte aux lettres.

Ce nouveau numéro pose quelques questions pour Bambecque :

- sur l'accès à la culture : la commune ne pourrait-elle pas proposer l'espace Yserhof au Pays des Moulins pour la programmation d'événements culturels ?
- sur la vie démocratique : comment faciliter et développer la présence des citoyens au conseil municipal ? De quelle manière tous nos élus

doivent-ils exprimer librement les demandes des citoyens pour être écoutés lors du conseil municipal ?

- sur la propreté du village : quelles actions pouvons-nous mener afin de réduire « les déchets le long de nos chemins » ?

- sur la santé : quelles sont les positions de nos élus Bambecquois à la CCF ?

Faute de place, nos comptes-rendus des conseils municipaux sont en version courte. Vous pourrez tout de même les retrouver, beaucoup plus complets, fidèles au débat, et accompagnés de nos commentaires sur le blog.

De plus, en vous inscrivant à la gazette par e-mail vous recevrez le compte-rendu dès sa

publication.

Si vous n'avez pas internet et souhaitez recevoir une version papier, faites-vous connaître.

Nous continuerons à vous informer, écouter et répondre à vos questions et essayerons de transmettre vos demandes à la commune ou aux services compétents.

Enfin, nous espérons vous voir nombreux lors des différentes actions et manifestations menées au sein du village, montrant ainsi, tout comme nous, votre désir de faire vivre celui-ci par tous et pour tous.

Jean Deroi

Relais Assistante Maternelle

Dans la Voix du Nord du 30 août, nous apprenons par Hervé Saison, Maire d'Hondschoote, que le Relais Assistance Maternelle (RAM) se met tout doucement en place.

Une puéricultrice a été recrutée début août par la Communauté de Communes de Flandre, pour organiser le lancement du RAM en janvier 2009.

Si vous souhaitez devenir ou êtes assistante maternelle, n'hésitez pas à vous renseigner à la CCF auprès de Mlle Canler.

Le pain au kilo

Peut-on acheter son pain au kilo chez notre boulanger à Bambecque ? Oui bien sûr. Il suffit de le réserver à l'avance, un pain coupé d'un kilo vous coûtera 2 €.

Pizza le mardi

Un camion Pizza est présent sur la place chaque mardi soir.

Football le mercredi

Chaque Mercredi à 19h00, une partie de football est organisée. Ce rendez-vous pour les adultes et les adolescents à partir de 14 ans se déroule sur le terrain communal éclairé. Le comité des fêtes soutient cette action par une participation de 100 € pour l'achat de petit matériel.

Marché le vendredi

Chaque vendredi la SARL « Les deux frangines » vous propose sur la place du village des fruits et légumes de 10h00 à 13h00.

L'école d'Oost-Cappel

Dans la Voix du Nord du 07 septembre, Madame le Maire, Régine Cadart, confirme que l'école d'Oost-Cappel et plus particulièrement ses combles pourraient être aménagés d'ici fin 2009. Ils serviraient d'atelier d'arts plastiques pour les enfants.

Pour nous contacter !

Tél. : 03 28 27 68 18 (Jean Deroi)
E-mail : bambeke@gmail.com
Adresse Postale : 28, rue principale (Sylvie Germe)
La Boîte à Idées : 34, rue principale (Nathalie Devigne)
Notre Blog : Bambeke.hautetfort.com

Compte-rendu succinct du conseil municipal du 30 juillet, retrouvez le en entier sur le blog à la date du 10 août 2008

Cantine Scolaire

Les 80 enfants du RPI et de l'école privée seront accueillis à la cantine par un service unique. Le prix du repas passera de 2,20 € à 2,40 € (+9,09%) en raison de l'augmentation des denrées alimentaires.

Mme Vannoorenberghe et Mme Lermytte assureront la préparation des repas. Mme Lermytte était la salariée de l'école privée, reprise en CDD pour 3 ans par la commune.

Notre Maire précise que la cuisine assurera exclusivement les repas de la cantine. Seul un professionnel pourra l'utiliser pour les repas des particuliers et des associations. Il justifie cette décision en s'appuyant sur la Direction des Services Vétérinaires (DSV) qui sanctionnerait si tel n'était pas le cas. Même traitement pour les éventuelles activités sportives dans la cantine.

Frédéric Wojtkowiak demande si les activités périscolaires, d'évolution et de garderie (Bambibus) pourront encore avoir lieu dans ces conditions. Réponse : Oui, ce n'est pas du sport.

Il souhaite également connaître l'encadrement prévu pour les enfants, en majorité des maternelles, lors du service de cantine. Réponse : 2 CAE et une institutrice de l'école privée.

Le RPI

Pour les fournitures scolaires les dépenses par élève restent inchangées (60 €). Pour les sorties pédagogiques, elles sont plafonnées à 30 € par élève et par an.

Transport scolaire

L'accompagnement dans le bus sera assuré par Mlle David, salariée (en emploi aidé) de la commune d'Oost-Cappel. Le coût pour la commune de Bambeque est d'un tiers du salaire et des charges, soit 1 412,60 € par an selon notre Maire.

Demande de subvention de l'Association des Parents d'Elèves du RPI.

Celle-ci ayant été refusée par les deux autres communes, notre maire propose de faire la même chose. Il précise que, si pour autant elle devait être acceptée par le conseil, il demanderait aux deux autres maires de baisser la dotation des communes aux enfants. Car d'après lui, des communes comme Wormhout et Rexpoède donnent moins par enfant. Réponse négative.

SIDEN-SIAN

Après avoir précisé que l'avis de notre commune n'avait que peu de poids dans cette institution, notre Maire prend le temps de lire la demande de plusieurs pages à l'exception d'un paragraphe. Il propose de faire tourner le document.

Délégation de signatures

Notre Maire lit un courrier de la sous-préfecture demandant des précisions sur la délibération concernant les délégations de signatures. Le montant des emprunts qu'il pourra engager sans information préalable au conseil est porté à 210 000 €. Les avenants* au marché sont limités à 5% par la législation, au-delà le conseil doit donner son accord.

* Hausse du prix estimé dans les devis au démarrage d'un projet, comme par exemple pour le pôle scolaire ci-dessous.

Pôle Scolaire

Les travaux avancent bien. Pour autant, les experts, au moment de la rédaction des devis, ne se sont pas rendus compte que la toiture du presbytère avait plusieurs malfaçons ; comme par exemple des poutres reposant sur des châssis de fenêtre. L'avenant au marché est de 25 235,40 € HT sur un budget de 245 411,16 €, soit un peu plus de 10,28% du coût initial.

Pour ce projet, notre Maire annonce qu'une subvention de 240 000 € est accordée ainsi que 81 382 € pour la médiathèque par le Conseil Général. Le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) accorderait une subvention pour la chaudière.

Frédéric Wojtkowiak : « Qu'en est-il des sanitaires pour les enfants ? » Réponse : « Des sanitaires mobiles sont prévus ». Pour la récréation, un usage du terrain multisports est envisagé.

Jean-Claude Eeckeman demande si la commission travaux peut être mise en place. Notre Maire répond que Jean-Claude est le bienvenu aux réunions avec l'architecte chaque mardi matin et qu'il pourra aller suivre l'évolution sur le chantier.

Contrat d'Aide à l'Emploi. (CAE)

Une personne de la commune, Mme Michèle Ritaine, est éligible à ce dispositif. Elle sera affectée à l'encadrement des écoles en agent spécialisé des écoles maternelles.

Pour le contrat de Gisèle Jaecques, rien n'est encore sûr du côté de l'Etat, la commune est en attente d'une réponse favorable pour renouveler son contrat.

Frédéric Wojtkowiak demande s'il est pertinent d'avoir un seul service de cantine pour 80 enfants, d'autant que majoritairement il s'agit de maternelles. Réponse : oui.

Sécurité Routière

Notre Maire informe le conseil qu'il a réuni, comme il s'y était engagé, les usagers et habitants de la petite route de Wylder. Une réflexion sur des panneaux est en cours. Notre Maire relate un témoignage sur des tracteurs qui étaient à des vitesses anormales.

Dominique Danes, pour sa part, a fait le constat que des voitures étaient également en infraction. Il pense que l'on ne peut rien faire contre l'incivisme.

Notre Maire a également rencontré Jean Schepman et Monsieur Dufour, technicien de voirie au conseil général, au sujet de la voirie départementale dans le village.

Questions Diverses :

Il n'y a pas de questions diverses, elles ne sont pas inscrites à l'ordre du jour. Notre Maire informe le conseil municipal que dorénavant, toutes les questions devront parvenir en mairie au préalable et inscrites à l'ordre du jour.

Frédéric Wojtkowiak souhaite avoir des explications, car personne n'a été prévenu à ce sujet et que la convocation ne le précisait pas.

Notre Maire : « C'est comme cela maintenant ! ».

La culture à "deux pas" ?



CHAQUE ANNÉE, le Pays des Moulins de Flandre a à coeur de vous proposer une programmation de grande qualité, pleine d'émotions et de surprises !

Cette saison ne dérogera pas à la règle. Grâce au Conseil Général du Nord et au soutien de l'Agence Technique Départementale, nous avons bâti avec les communes et les associations un programme d'une grande richesse : chanson, cirque, conte, jeune public, théâtre, récital d'orgue.

Ce résultat est le fruit d'un immense travail entrepris depuis plusieurs années, preuve éclatante de la dynamique culturelle enclenchée par le territoire.

[...] Nous vous attendons nombreux lors des soirées de la saison culturelle 2008-2009.

Jean Pierre Varlet

Président du Pays des Moulins de Flandre

Ces propos vous les retrouverez dans le livret de 16 pages vous présentant ce programme culturel disponible dans les mairies et sur notre blog à la date du 10 septembre.

Idee pour la commune : contacter Mlle Dume au service culturel du Pays des Moulins de Flandre pour proposer l'espace Yserhof, comme un des lieux de spectacle.

Compte-rendu succinct du conseil municipal du 23 octobre.

retrouvez le en entier sur le blog à la date du 15 novembre 2008

Le Secrétaire de séance

Par tradition municipale bambecquoise le plus jeune des conseillers est d'office le secrétaire de séance. Frédéric Wojtkowiak explique qu'il ne comprend pas sa nomination comme secrétaire alors qu'il n'a pas son mot à dire sur le compte-rendu qui est rédigé par Madame la Secrétaire de Mairie. Dans d'autres communes, le secrétaire de séance est tournant. Frédéric Wojtkowiak précise qu'il voulait bien assumer cette tâche s'il collaborait effectivement à l'écriture du compte-rendu.

Il est décidé que les conseillères municipales seront à tour de rôle secrétaire de séance dans la même tradition que précédemment.

Budget supplémentaire

Un peu moins de 38 000 euros de charges sont ajoutés au budget de fonctionnement. Des subventions, des réductions de charges et revenus complémentaires compensent l'ensemble de ces charges. Au final, il ressort un excédent d'autofinancement autour de 55 000 euros ; voté à l'unanimité.

Pôle Scolaire

Le chantier prend du retard (une semaine de retard) et la maçonnerie laisse à désirer, la commune et l'architecte devraient demander aux entreprises des compensations.

Pour la récupération d'eau de pluie, la DDASS a adressé un courrier indiquant au Maire qu'en vertu de l'arrêté du 21 août 2008 lui seul serait dorénavant responsable sur l'autorisation de son usage pour les structures publiques. Concernant celle du futur pôle scolaire, accord du conseil municipal pour l'usage de l'eau de pluie pour les toilettes uniquement.

Médiathèque

Il est proposé de refaire l'ensemble de la toiture, au lieu du seul pan sud initialement prévu dans le contrat.

Le budget supplémentaire serait de plus de 18 000 euros ; il est proposé que des conseillers volontaires démontent eux-mêmes la toiture un week-end, ce qui en accord avec l'entreprise ramènerait le surcoût à 10 000 euros. Le conseil valide la proposition.

Subventions

Pour la Ducasse, comme les années précédentes, 61 euros sont accordés au café du Tilleul et 304,90 euros aux forains. Frédéric Wojtkowiak demande à quoi correspond cette subvention, le maire lui répond que c'est pour aider.

Le RASED (réseaux d'aide aux enfants en difficultés) sollicite une subvention pour aider à leur activité (achat de matériel spécial pour les enfants en difficultés) sur la circonscription de Dunkerque-Bergues. Une subvention de 100 euros est accordée.

Comité des fêtes : une subvention de 150 euros est donnée comme chaque année au comité qui redonne cette somme à la mairie en liquide pour payer, à la demande, les factures des fournitures pour les actions menées un mardi par mois par la CAF (cela concerne entre 12 et 20 personnes, c'est pour créer un lien social, il s'agit d'ateliers de cuisine,

décoration,...).

Classe verte : les enseignantes de l'école publique de Bambecque organisent une classe de découverte à HERGNIES, près de Valenciennes, pour une durée de 5 jours et 4 nuits ; cela concernent environ 50 enfants de la maternelle jusqu'au CE1. Le budget total prévu serait de près de 11 000 euros, des subventions sont demandées aux collectivités locales dont la Mairie, pour réduire le coût pour les familles. Pour l'instant une consultation des communes du RPI sera faite pour proposer une réponse commune, le Maire précise que déjà une dotation de 30 euros est donnée par enfant pour les projets pédagogiques et qu'il s'agit ici d'une demande de subvention supplémentaire.

Projet Pédagogique de l'école privée St Joseph pour l'année 2007-2008 : le thème abordé était l'agriculture pour un coût global de 1 800 euros. 30 euros seront versés par enfant bambecquois (ils étaient 35 l'an dernier), soit 1050 euros. Accordé

Contrat d'association école privée St Joseph : sur la base d'un savant calcul par rapport à la dotation donnée à l'école publique, l'école privée reçoit 225 euros par enfant bambecquois soit 9 425 euros pour les 45 bambecquois cette année.

Il est fait remarquer que notre commune donne moins par rapport aux communes des alentours du fait que le personnel de l'école publique pris en charge par la commune est essentiellement en contrat aidé.

Sécurité

Route de West-cappel (RD4). Le bureau de sécurité routière du département a constaté, lors de ses visites, qu'il n'y avait pas de problèmes majeurs de vitesse dans la descente du Neyle.

Il recommande :

- le remplacement du 90 par une fin de limitation de vitesse.
- l'amélioration de la signalisation au carrefour de la RD4 et de la Drève Anglaise.

Les boîtes de comptage devant être installées aux entrées du village sont en attente. Une relance a été faite.

Zone 30 : le conseil donne son accord pour engager une réflexion sur une zone 30 au niveau des écoles.

Défibrillateur : l'appareil devrait arriver avant la fin de l'année et devrait être posé sur un mur extérieur de la mairie.

Espace Yserhof : notre Maire indique que la salle est bien une salle des fêtes, Mr Pund, Mr Loy et lui-même en ont eu la preuve.

Il rappelle que **le sport** est impossible dans cette salle, excepté depuis peu pour les écoles avec l'expression corporelle car la mairie se doit de fournir un local pour l'école.

Pour le sport, un conseiller avait émis l'idée des ateliers municipaux, mais faute de place ce n'est pas envisageable.

Jean-Claude Eeckeman propose d'aménager le **grenier de la salle Yserhof**, aujourd'hui la cantine, il s'agit pour lui d'un capital immobilier dormant.

Réponse du maire : oui mais pas pour l'instant.

Brigitte Vieren lit un courrier de Mr Dubois qui

s'étonne que le comité des fêtes sollicite d'autres commerçants extérieurs au village pour le repas-spectacle de novembre.

Albert-Jean Pund indique qu'il n'a jamais été convenu que les commerçants locaux auraient l'exclusivité. Notre Maire indique qu'on se posera la question quand on débattrait du montant de la subvention au comité des fêtes.

Relais Assistance Maternelle : notre Maire décrit le projet porté par la CCF, celui-ci est accepté à l'unanimité.

La rue du nouveau lotissement sera dénommée rue de la Brasserie, sa numérotation s'établira de la route d'Herzelee vers la rue principale. 9 permis sur 12 ont été déposés. Concernant le lotissement des Ifs, le lotisseur sera relancé afin qu'il termine ce qu'il s'était engagé à faire.

Convention d'adhésion au service de la médecine préventive du centre de gestion : après lecture du courrier explicatif de plusieurs pages, l'adhésion est acceptée.

Restaurant scolaire : notre Maire relate le règlement qu'il a mis en place. L'action des représentants des parents d'élèves pour améliorer l'accueil des enfants en renforçant l'encadrement a porté ses fruits. Les trois personnels en charge du service des 80 enfants (un adulte pour 26 enfants) auront la présence complémentaire entre 12h00 et 12h30 de Madame la Secrétaire de Mairie. Attention, si les parents ne payent pas la cantine, les enfants en seront exclus ! Le maire certifie qu'il n'y aura plus de punition collective. La cantine n'étant pas un moulin, dorénavant les personnes désirant y entrer devront en faire la demande au maire.

Jean-Claude Eeckeman propose également un règlement pour l'Espace Yserhof, où le comptoir commence à être griffé et des tables sont endommagées.

Réunion du RPI ce vendredi 24 octobre, notre Maire et son adjoint aux écoles ne pouvant y participer, délèguent à Frédéric Wojtkowiak leur représentation.

Frédéric Wojtkowiak revient sur ses questions diverses qu'il a posées par écrit, en insistant sur le délai de 10 jours qui ne peut pas être respecté, ne sachant la date du conseil que 5 jours auparavant, et que toutes ses questions n'ont pas été abordées.

Notre Maire lui répond qu'il a eu des réponses écrites car cela ne nécessitait pas d'être évoqué lors du conseil, dont notamment l'utilisation à titre privé du matériel communal.

Sur ce sujet, alors que le conseil était clos, Frédéric Wojtkowiak a été apostrophé sans retenue : on lui demandait notamment de ne pas évoquer certaines demandes de bambecquois et qu'il n'avait pas de compte à leur rendre.

Frédéric Wojtkowiak a répondu que justement, en tant que conseiller municipal, il avait des comptes à rendre aux bambecquois !

Sur le blog à la date du 16 novembre les questions de Frédéric Wojtkowiak et les réponses apportées par notre Maire.

Oui, Nous Pouvons !

Lors du conseil du 30 juillet, notre Maire explique que :

- s'il le souhaite la réunion du conseil peut se tenir dans son bureau et que tout le monde sera ainsi debout. Oui nous pouvons Monsieur le Maire vous demander d'adapter le lieu de la réunion comme le prévoit l'article L2121.7 du code général des collectivités territoriales : « Le conseil municipal se réunit et délibère à la mairie de la commune. Il peut également se réunir et délibérer, à titre définitif, dans un autre lieu situé sur le territoire de la commune, dès lors que ce lieu ne contrevient pas au principe de neutralité, **qu'il offre les conditions d'accessibilité et de sécurité nécessaires et qu'il permet d'assurer la publicité des séances.** »
- la cuisine de la salle des fêtes pourra être utilisée uniquement par un professionnel, en prenant comme justification la Direction des

Services Vétérinaires (DSV). De même pour la proposition de Jean-Pierre Loy d'utiliser la salle Yserhof (la cantine) pour les activités douces, la DSV s'opposerait à cela. Oui nous pouvons demander l'avis de ce service public.

- les conseillers ne peuvent poser leurs questions diverses en séance. Oui nous pouvons consulter le grand livre de la loi où l'Article L2121-19 du code général des collectivités territoriales dit : « Les conseillers municipaux ont le droit d'exposer en séance du conseil des questions orales ayant trait aux affaires de la commune. »

Monsieur le Maire, pourriez-vous voir les choses plus positivement ?

Lors du conseil du 30 juillet, les conseillers ont été informés que : « Désormais les sujets des questions diverses ne seront débattus que s'ils ont été demandés par écrit, de façon impersonnelle à Monsieur le maire, 10 jours au moins avant une réunion. » Ce délai est difficilement réalisable sachant que les convocations

arrivent 5 jours avant.

Or lors du conseil du 23 octobre, l'une de vos conseillères a pris délibérément la parole au sujet d'un courrier qu'un commerçant lui avait remis 2 jours avant ; de plus ce courrier était d'ordre privé adressé au comité des fêtes et non à la mairie et ne figurait pas à l'ordre du jour !

Monsieur le Maire, Oui vous pouvez :

- regarder nos projets et propositions avec plus d'attention.
- oser tester ceux ci et en faire un bilan au terme d'un délai défini

....

Jean Deroi

Pour en savoir plus sur l'administration des communes, nous vous invitons à consulter la note : « Comment fonctionne une municipalité » publiée le 07 septembre sur notre blog. Vous y trouverez en téléchargement un livre du ministère de l'intérieur et un autre de l'association des Maires de France.

Les déchets le long de nos chemins !

Lors de la promenade du dimanche 27 juillet organisée par le comité des fêtes, 6 sacs soit environ 220 litres de poubelles ont été ramassés sur la seule route d'Oost-Cappel, de la sortie du village à la croix rouge. Et encore, Nathalie Devigne et ses filles, David Debra et sa fille n'ont fait que la partie du fossé côté route, côté champ l'herbe n'étant pas coupée.

Remerciements à une famille de Rexpoëde qui a accepté 4 sacs et au 12, route d'Oost-Cappel qui a accepté 2 sacs.

Suite à ce constat, une opération village propre pourrait être programmée. Nous vous en informerons en temps et en heure.



Communes recherchent Médecins

Jean-Michel Vanpouille, conseiller municipal à Rexpoëde, tire la sonnette d'alarme sur le désert médical qu'est devenu notre territoire. De nombreux élus le rejoignent sur ce problème. Le conseiller général du canton de Wormhout, Patrick Valois, a réuni un groupe de travail sur le sujet dont la presse et la télévision régionale se sont fait écho.

Sachez par exemple qu'un médecin sur Esquelbecq, faute de reprenneur de sa patente,

l'offre pour l'euro symbolique. Rexpoëde vient d'être reconnu comme commune sous-dotée en médecin, conséquence la consultation, peut passer de 22 à 26 € pour rendre ce secteur attractif à l'installation.

Monsieur Vanpouille prône pour des mesures d'accompagnement locales telles qu'une maison médicale qui pourrait accueillir plusieurs médecins et autres services de santé. Le Président Nicolas Sarkozy a apporté son

soutien au développement de ces maisons médicales proposées dans le projet de Mme Bachelot, Ministre de la santé.

Cela existe sur Steenvoorde. Ce projet pourrait se faire au niveau de la CCF, s'il y a une volonté des élus. Pour rappel, les représentants de Bambecque à la CCF sont Mr PUND, Mr LEMAIRE et Mr FRANCK.

Vos Rendez-vous !

Samedi 22 novembre à 20h00 : Soirée théâtre des parents d'élèves de l'école St Joseph de Bambecque à la Maison du Westhoek d'Esquelbecq

Dimanche 7 décembre : Loto de Noël organisé par le comité des fêtes à partir de 15h00.

Samedi 13 Décembre : Arbre de Noël à 16h00 pour les enfants du village

Dans le prochain numéro

Nos coups de cœur de l'actualité bambecquoise

Vos rendez-vous !